



Guide du parent
Été 2020

Table des matières

LES RESPONSABLES	1
MISSION ET OBJECTIFS	1
Mission	1
Objectifs	1
FONCTIONNEMENT DU CAMP	2
ARRIVÉE ET DÉPART	2
Arrivée au camp	2
Départ du camp	2
Politique des départs sécuritaires	3
Frais de retard	3
Arrivée tardive et départ hâtif:	3
MESURES SANITAIRES MISES EN PLACE	4
RENSEIGNEMENTS PERSONNELS ET PRISE DE MÉDICAMENTS	5
MATÉRIEL OBLIGATOIRE ET EFFETS PERSONNELS	5
CODE VESTIMENTAIRE	6
PLAGE ET VESTE DE FLOTTAISON INDIVIDUELLE (VFI)	6
POLITIQUE D'INSCRIPTION ET DE REMBOURSEMENT	7
Inscription	7
Remboursement	7
RELEVÉ 24 POUR FIN D'IMPÔTS	7
CODE DE VIE	8
Général	8
Respect de soi	8
Respect des autres	8
En contexte de COVID-19	8
ÉCHELLE DE SANCTION	9
PUBLICATIONS	9
CONTACTEZ-NOUS	10



Chers parents,

C'est avec enthousiasme que la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts vous accueille au Camp de jour pour la saison estivale 2020. La Ville tient à vous remercier de votre confiance renouvelée année après année.

La tenue du camp de jour est un grand défi en ce temps de pandémie. Nous devons respecter les directives émises par le Gouvernement du Québec en matière de mesures sanitaires et de fonctionnement du camp. Nous avons donc mis de l'avant des procédures strictes qui nous permettront d'offrir un camp sécuritaire à vos enfants.

Tous les jeux et animations seront aussi adaptés à la situation singulière que nous vivons. Ce camp sera différent des autres années, mais nos animateurs sauront faire preuve de créativité. Ils sont prêts et motivés à partager ces moments exceptionnels avec vos enfants.

Le guide du parent se veut un outil de références pour un déroulement agréable au camp de jour. Nous vous invitons à le garder et à le consulter au besoin. Il est une mine d'informations intéressantes.

Les directives de la Santé Publique pourraient changer durant l'été. Il est donc difficile d'affirmer que les mesures exposées dans le présent document seront maintenues tout au long de la saison. D'autres mesures pourraient aussi s'ajouter. Nous prenons l'engagement de tenir les parents informés de tout changement qui pourrait être apporté au camp durant la saison.

N'hésitez pas à communiquer avec les responsables pour toutes questions problématiques ou suggestions, nous sommes disponibles pour vous et vos enfants.

Au nom de la Ville et en mon nom personnel, je tiens à vous souhaiter une agréable saison estivale remplie de souvenirs mémorables.

Isabelle Goulet
Responsable du camp de jour de Sainte-Agathe-des-Monts

LES RESPONSABLES

Corail

Responsable du camp de jour

Tarzan

Assistant-responsable
Spécialiste de l'animation

Bulle

Assistante-responsable
Spécialiste des besoins particuliers

MISSION ET OBJECTIFS

Mission

Fidèle à l'intention de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts de rendre accessible une offre de loisirs variée, le camp de jour offre une programmation et des services d'animation diversifiés permettant à la clientèle de 6 à 12 ans de participer à des activités estivales de groupe se déroulant dans un environnement sécuritaire et de qualité.

Objectifs

Le programme de camp de jour vise à :

- Offrir des activités sportives, artistiques, récréatives et socioéducatives enrichissantes, où le plaisir se combine à de nouveaux apprentissages;
- Contribuer au développement de l'autonomie, de l'estime de soi et de l'adoption de saines habitudes de vie;
- Permettre aux enfants de s'impliquer dans une vie de groupe et de découvrir son milieu.

FONCTIONNEMENT DU CAMP

Horaire du camp de jour : 9h à 16h

Horaire du service de garde pour les enfants qui sont inscrits seulement :

- **Matin : 7h30 à 9h00**
- **Soir : 16h00 à 17h30**

Période d'arrivée : Entre 9h et 9h15

Période de départ : Entre 15h45 et 16h

Lieu de rassemblement (arrivée et départ) :

L'accueil pour l'arrivée et le départ des enfants dont les noms de famille commencent par **A à L** sera dans le **stationnement de l'école Notre-Dame-de-la-Sagesse** située au 37, rue Larocque.

L'accueil pour l'arrivée et le départ des enfants dont les noms de famille commencent par **M à Z** sera au **41 rue Forget (Salle Champlain)** devant le chemin menant à la cour d'école

- Les activités (incluant le dîner) se déroulent à l'extérieur sauf en cas de pluie;
- **Les parents ne sont pas admis sur le site intérieur du camp;**

ARRIVÉE ET DÉPART

LES PARENTS DOIVENT DEMEURER DANS LEURS VOITURES

Comme le service de garde est réduit, la majorité des enfants arriveront en même temps. Nous avons mis sur pied un système qui assure leur sécurité.

Arrivée au camp

Tour à tour, vous allez pouvoir déposer votre enfant à l'endroit prévu, soit dans le stationnement de l'école Notre-Dame-de-la-Sagesse ou à la salle Champlain selon le nom de famille de l'enfant. L'enfant sera accueilli par un membre du personnel du camp de jour. Ne vous demandons de rester dans votre voiture.

La période d'arrivée se déroulera entre 9h et 9h15.

Départ du camp

Les parents devront faire la file dans le stationnement de l'école Notre-Dame-de-la-Sagesse ou à la salle Champlain selon le trajet déterminé. Tour à tour, les enfants pourront intégrer le véhicule et quitter.

Les parents devront obligatoirement présenter une pièce d'identité.

La période de départ se déroulera entre 15h45 et 16h.

Service de garde

Les arrivées et départs du service de garde se font à l'école Notre-Dame-de-la-Sagesse, peu importe le nom de famille de l'enfant.

La procédure pour l'arrivée et le départ du service de garde est la même que le celle du camp.

La période d'arrivée pour le service de garde est de 7h30 à 9h00.

La période de départ pour le service de garde est de 16h00 à 17h30.

- Si vous vous voulez parler à un membre de l'équipe, nous vous demandons de nous contacter par téléphone ou par courriel.

Politique des départs sécuritaires

Si une personne ne figure pas sur la liste des gens autorisées à venir chercher votre enfant, le personnel devra appeler les parents pour s'assurer que l'enfant puisse quitter le camp avec cette personne. S'il n'y a pas de réponse, soyez avisé que le personnel ne pourra laisser partir votre enfant avec cette personne, et ce, même si votre enfant la connaît très bien.

C'est aux parents d'informer la personne qui vient porter ou chercher son enfant des procédures d'arrivée et de départ.

Frais de retard

Des frais de retard de 1\$/minute s'appliquent. Ils sont payables immédiatement en argent comptant.

Arrivée tardive et départ hâtif:

Les arrivées tardives et les départs hâtifs devront être préalablement organisés avec l'équipe de coordination sans quoi l'enfant se verra refuser l'accès au camp de jour. Vous devez contacter le (819) 321-7173 pour organiser l'arrivée ou le départ.

MESURES SANITAIRES MISES EN PLACE

- Selon les directives de la Santé publique, les ratios moniteur/enfants sont les suivants :
 - 6-7 ans : 1/7
 - 8 à 10 ans: 1/12
 - 11 à 12 ans : 1/15
- Le même moniteur sera attribué à votre enfant tout au long de la semaine, sauf pour le camp de jour.
- Tout le personnel du camp a reçu une formation sur les mesures sanitaires produite par l'Association des camps du Québec.
- En cas de pluie, chaque groupe de campeurs aura une classe attribuée à l'intérieur de l'école dans laquelle les enfants pourront faire des activités individuelles.
- Nous procéderons à/au :
 - La prise de température et au lavage des mains à l'arrivée pour tous ;
 - La désinfection du matériel entre les utilisations de chaque enfant ;
 - La désinfection des toilettes au minimum 3 fois par jour ;
 - La désinfection des locaux utilisés une fois par jour ;
 - La distanciation sociale recommandée en tout temps;
 - Lavage des mains plusieurs fois par jour, entre chaque transition.
- Des mesures seront mises en place pour faciliter la distanciation physique :
 - Affiches et marquage au sol;
 - Port d'un macaron par les enfants et les moniteurs;
 - S'il est impossible de conserver une distance de 2 mètres pour une intervention, le moniteur portera un masque.
- Une zone d'isolement sera aménagée pour isoler les campeurs qui présenteraient des symptômes pouvant s'apparenter au coronavirus.
- Le prêt ou l'échange de matériel entre les enfants est proscrit.
- Des activités de sensibilisation et d'éducation seront organisées auprès de nos campeurs.

ENFANT MALADE

Si votre enfant est malade ou fiévreux, nous vous prions de le garder à la maison pour éviter de contaminer les autres enfants. Si votre enfant présente des symptômes de la COVID-19, nous vous demandons de nous en informer le plus rapidement possible.

Si des symptômes se présentent durant la journée, nous placerons votre enfant en isolement en compagnie d'un moniteur et nous vous contacterons pour venir le chercher.

Si le résultat d'un test de dépistage est positif, une enquête de la Santé publique sera faite et celle-ci évaluera le risque de contamination pour les autres enfants.

LE PORT DU MASQUE

Les enfants peuvent porter un masque, mais ce n'est pas obligatoire. Les moniteurs en porteront un s'ils doivent être à moins de 2 mètres pour intervenir avec un enfant.

RENSEIGNEMENTS PERSONNELS ET PRISE DE MÉDICAMENTS

Si des renseignements concernant votre enfant venaient à changer au courant de l'été, nous vous demandons de nous les communiquer dans les plus brefs délais (coordonnées, maladies, allergies, etc.).

Pour des raisons de sécurité, nous vous demandons aussi de nous informer de toute prise de médicament afin que nous prenions les mesures nécessaires pour qu'il soit administré comme prescrit.

MATÉRIEL OBLIGATOIRE ET EFFETS PERSONNELS

Votre enfant doit avoir en tout temps le matériel suivant :

- Lunch froid (ou un « thermos ») avec deux collations sans allergènes (noix, arachides, fruits de mer). Il n'y a pas micro-ondes sur place;
- Bouteille d'eau (privilégier les gourdes réutilisables);
- Coffre à crayons contenant crayons de couleur, ciseaux, colle, etc. (Votre enfant aura ainsi accès qu'à son propre matériel);
- Maillot de bain (une pièce ou « tankini » OBLIGATOIRE pour les filles);
- Serviette;
- Chandail d'eau recommandé;
- Chapeau et crème solaire

Les enfants pourront déposer leurs effets personnels sous un chapiteau (en cas de pluie, un lieu sec leur sera assigné). Ils devront rapporter leurs effets personnels à la maison tous les soirs.

Aucun jouet personnel, objet électronique ou peluche ne sera accepté au camp.

Il est fortement recommandé de bien identifier le matériel et les vêtements de votre enfant.

Les objets perdus non identifiés seront mis en quarantaine jusqu'à la fin de l'été. Vous ne pourrez y avoir accès qu'à la fin du camp.

La Ville de Sainte-Agathe-des-Monts n'est pas responsable des objets perdus, endommagés, ou volés.

CODE VESTIMENTAIRE

Ce que votre enfant doit porter :

- Des souliers adéquats (pas de talons hauts ni de « gougounes »);
- Des vêtements adéquats (la vie de camp de jour peut parfois être salissante);
- Une casquette ou un chapeau.

PLAGE ET VESTE DE FLOTTAISON INDIVIDUELLE (VFI)

Les plages seront ouvertes et les enfants y auront accès.

Si votre enfant a besoin d'une veste de flottaison individuelle, nous vous recommandons de lui en fournir une sinon, nous allons lui en fournir une pour la semaine. Les vestes que nous prêtons seront désinfectées quotidiennement.

POLITIQUE D'INSCRIPTION ET DE REMBOURSEMENT

Inscription

Si des places sont disponibles, un délai d'au moins 10 JOURS AVANT LE LUNDI DE LA SEMAINE DE CAMP SOUHAITÉE doit être respecté. Après ce délai, aucune inscription ne sera acceptée.

Remboursement

Sur présentation de pièces justificatives, un remboursement de 80% du montant de l'inscription pourra être effectué si l'annulation est faite avant 10 jours ouvrables de la date de début du camp.

Aucun remboursement ne sera accepté si l'annulation est faite à l'intérieur de 10 jours ouvrables de la date de début du camp.

Aucun remboursement ne sera effectué dans les situations suivantes :

- Enfant malade;
- Volonté de l'enfant de quitter le camp;
- Enfant ne respectant pas les consignes et mettant en péril le maintien des mesures sanitaires mises en place;
- Sur directive de la Santé publique.

En cas de problème de comportement ou de manquements graves et fréquents aux règlements du camp, le personnel se réserve le droit de renvoyer l'enfant concerné. Dans un tel cas, 80% du montant payé lors de l'inscription sera retenu au prorata des jours restants. La semaine en cours n'est pas remboursée.

RELEVÉ 24 POUR FIN D'IMPÔTS

Le relevé 24 sera accessible via votre compte en ligne Sport-Plus.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ PAR LA POSTE.

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter le secrétariat du Service des loisirs au (819) 326-4595, poste 3300.

CODE DE VIE

Général

Je signale ma présence et mon départ à mon moniteur ou à un responsable.

Je suis toujours en présence d'un moniteur.

Je laisse les objets de la maison, y compris mon téléphone cellulaire ou tout autre appareil électronique, chez moi – à moins d'ententes exceptionnelles avec l'équipe de responsable.

Respect de soi

- Je suis de bonne humeur et je participe activement aux activités;
- Je porte des vêtements adaptés aux activités;
- Je mange des collations et des repas complets et équilibrés.

Respect des autres

- Je fais preuve de respect, dans mes paroles et dans mes gestes, à toutes les personnes qui fréquentent le camp;
- Je fais attention aux objets des autres;
- J'utilise un langage et un ton de voix approprié;
- Je prends soin du matériel du camp et à son environnement;
- Je respecte l'environnement;
- Je ramasse mes objets et mes déchets;
- Aucune forme de violence ne sera tolérée.

En contexte de COVID-19

- Je reste à 2 mètres des autres en tout temps;
- Je lave mes mains, pendant 20 secondes, lorsqu'on me le demande;
- J'éternue (tousse) dans mon coude;
- J'évite de cracher par terre;
- Je touche seulement au matériel permis;
- J'avertis un adulte si jamais je ne me sens pas bien;
- J'évite de crier;
- Je garde mes choses pour moi, je ne prête rien;
- Je m'assure d'avoir toutes mes choses dans mon sac à dos ou ma boîte à lunch;
- Je demande la permission à mon moniteur si je dois aller aux toilettes;
- Je ne bois pas d'eau à partir des buvettes (abreuvoir).

Le code de vie du camp de jour s'applique également aux parents et aux tuteurs des enfants. En cas de violation de ce dernier, l'enfant du parent en faute pourrait se voir imposer les sanctions prévues ci-jointes.

ÉCHELLE DE SANCTION

Billet vert :

Le billet vert sert d'avertissement de comportement fautif. Le parent est invité à faire un suivi de la situation à la maison et une brève intervention a été faite sur le site du camp de jour.

Billet jaune :

Le billet jaune sert de deuxième avertissement de comportement fautif OU d'un avertissement pour un premier comportement fautif grave. Le parent est invité à faire un suivi de la situation à la maison et une intervention approfondie a été faite sur le site du camp de jour.

Billet rouge :

Le billet rouge sert de troisième avertissement de comportement fautif OU d'un avertissement pour un premier comportement fautif très grave. Dans tous les cas, l'enfant est suspendu, à l'interne ou à l'externe, pour une durée déterminée par l'intervenante selon la situation.

L'équipe des responsables se réserve le droit d'imposer la sanction qu'elle juge appropriée selon la situation.

Tous les billets seront remis aux parents par courriel. Il est primordial que le parent nous retourne un courriel confirmant la réception du billet.

Il est possible pour vous de contacter l'intervenante du camp de jour par téléphone au (819) 321-7173 ou par courriel au campdejour@vsadm.ca, si vous avez des questions.

PUBLICATIONS

- Consultez nos diverses publications sur la page d'accueil de notre site Internet www.vsadm.ca et dans la section camp de jour.
- Suivez-nous également sur Facebook au @cdjsainteagathedesmonts.

CONTACTEZ-NOUS

Tout au long de l'été, l'équipe du camp de jour sera disponible pour répondre à vos questions, pour recueillir vos commentaires et vos suggestions.

Responsable du camp de jour

Corail: 819-321-7173

campdejour@vsadm.ca

Service des loisirs et de la culture

Secrétariat: 819-326-4595 poste 3300

loisirs@vsadm.ca

Directrice des loisirs et de la culture

Brygitte Foisy: 819-326-4595 poste 3300

foisy.brygitte@vsadm.ca



Bon été à tous!